



Le Bulletin

INFOS COTE D'OR

✉ : cgt.021@cp.finances.gouv.fr
site Internet : www.tresor.cgt.fr/21

Août 2005

Numéro 81

Dans ce numéro

1 La lutte ou la chute ?

2 Vos représentants CGT.

3 Nouvelle grille indiciaire pour la catégorie C.

4 Réforme de l'avancement de grade et de corps.

5 Bulletin d'adhésion.

La Lutte ou la Chute ?

La CGT Trésor s'oppose totalement aux réformes annoncées (voir sur notre site Internet à l'adresse suivante :

http://www.tresor.cgt.fr/21/article.php3?id_article=303).

Comme en 2000, elle sera aux côtés de tous ceux qui veulent **lutter pour un service public financier de proximité et de qualité.**

Nous devons opposer une réaction d'envergure et créer les conditions d'une mobilisation massive et unitaire des personnels et des citoyens qui ne saurait se limiter à une grève de 24 heures. D'ores et déjà, **les syndicats des Finances ont lancé un appel** en ce sens à l'issue du Comité Technique Paritaire Ministériel (CTPM) du 7 juillet 2005 (voir la déclaration intersyndicale sur notre site Internet à l'adresse suivante : http://www.tresor.cgt.fr/21/article.php3?id_article=312)

Nous devons tous créer les conditions de cette mobilisation à laquelle la CGT prendra une fois de plus toute sa part.

La claque infligée le 29 mai aux tenants de l'Europe libérale faisant suite à la gifle des élections régionales de 2004 démontre clairement le **rejet par les citoyens de la politique antisociale menée par les gouvernements Chirac depuis 2002.** Elle constitue également un formidable espoir pour les salariés français (et même européens) qui subissent depuis des années et au quotidien les conséquences désastreuses de cette politique.

Pourtant après avoir refusé d'écouter la "rue" le "nouveau" gouvernement refuse d'écouter les urnes. Le duo Villepin-Sarkozy veut poursuivre et accélérer la cadence des réformes dans le seul but de satisfaire les insatiables appétits du Medef.

- Casse du Code du travail par ordonnances
- Plan Douste Blazy, "contre" la Sécurité Sociale
- Privatisation des entreprises d'Etat (EDF-GDF, Sociétés d'autoroutes, etc.)
- Démantèlement des services publics

Au ministère des Finances messieurs Breton et Cope, ne voulant pas être distancés dans la course au libéralisme, affirment vouloir respecter les engagements budgétaires européens de la France, mener à bien la loi de

(suite au verso)

CONTACTS

Vos élus CGT en CAP :

Agents de recouvrement (AR-ARP2-ARPI) : PETEY Marie-Claude (TG Dépôts), GONTHIER Patrice (T. CHU), CHOUMETTE Dominique (TG Recouvrement-Gestion), BAILLY Catherine (TG-Pensions), LOMBARD Sylvie (TG Suppléance).

Contrôleurs : MONIN Pierre-Yves (TG-DI), BOURDIN Arnaud (TG-DI), CLERE Jean-Claude (TG DI), PETIT René (TG Suppléance).

Inspecteurs : GOMEZ Jean-Claude (T. Fontaine Française), ANGLADE Pierre (TG-DI).

Vos représentants CGT en CTPL :

ANGLADE Pierre (TG-DI), BAILLY Catherine (TG-Pensions), GOMEZ Jean-Claude (T. Fontaine Française), CLERE Jean-Claude (TG DI), GONTHIER Patrice (T. CHU), GENELOT Ludovic (T. Genlis).

Vos représentants CGT au Comité Hygiène et Sécurité (CHS-DI) : BOURDIN Arnaud (TG-DI 03-80-59-26-14) et GONTHIER Patrice (T. CHU 03-80-29-33-50).

Vos représentants CGT au Comité Action Sociale et Sanitaire (CDAS) : SEIGNEZ Sylvaine (T. Chenôve 03-80-54-07-20) et PETEY Marie-Claude (TG Dépôts 03-80-59-27-18).

programmation militaire, financer ce qu'ils osent nommer un plan de mobilisation de l'emploi. Le projet de loi de finances 2006 s'annonce comme un des plus catastrophiques que nous n'ayons jamais connu.

Seront plus que jamais à l'ordre du jour :

- Privatisations massives
- Suppressions d'emplois
- Abandon et externalisation de missions
- Fermetures de services publics et d'intérêt général
- Baisse des crédits
- Absence de revalorisations des traitements des fonctionnaires

Au Trésor et aux Impôts, de "**nouveaux**" **projets de réformes** sont annoncés. Revoilà la "**mission 2003**" **version 2008**. Face aux enjeux touchant à l'avenir des missions, du service public et des conditions de vie et de travail des agents, la CGT a choisi le langage de la vérité en rendant compte des réunions auxquelles elle a participé avec l'administration.

La CGT a été, bien souvent, seule à la DGCP ces dernières années à s'opposer à la Direction sur les nombreuses réformes qui préparaient cette nouvelle étape que constituent aujourd'hui les propositions soumises au Ministre. Du fait de leur impact immédiat et des perspectives qu'elles ouvrent, ces propositions ne peuvent s'analyser en opposant les intérêts d'une administration à une autre.

ALORS LA LUTTE OU LA CHUTE ???
NOUS N'AVONS PAS D'AUTRES CHOIX :
MOBILISONS-NOUS
TOUS UNIS POUR L'ACTION
DES LA RENTREE

**Nouvelle grille indiciaire
pour la catégorie C**

A compter du 1er octobre 2005 sera appliqué le décret dont le projet a été présenté aux organisations syndicales de la Fonction publique les 25 mai et 16 juin 2005. Le texte définitif devrait être prochainement publié au Journal officiel.

Cette réforme concerne les AST, les AA, les AR, les ARP2 et les ARP1. La situation des contractuels de droit public n'est à ce jour pas tranchée.

Dans la réalité des services du Trésor public ces mesures n'apporteront une augmentation de revenus qu'à la vingtaine d'AA restants, aux AST2, aux AST1 des 5 premiers échelons et aux AR des 4 premiers échelons. Pour les autres agents de la catégorie C, majoritaires, il n'y aura aucune augmentation de salaire et aucune accélération de carrière.

Les personnels ont donc toutes les raisons pour rester mobilisés à la prochaine rentrée !

Voir sur le site national CGT Trésor le dossier à l'adresse suivante : http://www.tresor.cgt.fr/article.php3?id_article=2024

**Réforme de l'avancement de grade
et de corps**

La réforme de l'avancement est la conséquence directe et majeure de la réforme évaluation / notation. C'est la raison pour laquelle la CGT a toujours exigé de traiter ces deux sujets en même temps et avant la campagne 2005.

Pour masquer ses intentions, la DGCP a attendu le début de l'été et la réunion du 8 juillet 2005 pour révéler enfin les conséquences de la nouvelle notation sur le déroulement de carrière des personnels

Le dossier complet est consultable sur notre site Internet à l'adresse suivante :
http://www.tresor.cgt.fr/21/article.php3?id_article=313

***Pour suivre l'actualité rendez-vous sur les sites
de la CGT :***

- Section Côte d'Or : www.tresor.cgt.fr/21
- Syndicat national : www.tresor.cgt.fr

BULLETIN D'ADHESION

(à retourner à l'un des représentants CGT de Côte d'Or)

NOM et PRENOM :

AFFECTATION :

GRADE : **ECHELON** :